



FICHE DE POSTE

**Poste d'enseignant de clarinette,
chargé de la direction d'ensemble à vent
à temps complet (20h),
pouvant intégrer la direction musicale de
l'Harmonie Municipale (6h)**

INTITULÉ DU POSTE :

**ENSEIGNANT DE
CLARINETTE**

Poste à temps complet

Recrutement par voie statutaire ou
contrat (CDD)

FILIÈRE/CATÉGORIE/GRADE :
culturelle / B / ATEAP

DIRECTION GENERALE :
DIRECTION : CULTURE
SERVICE : Conservatoire

Positionnement hiérarchique :
Directeur du CRD

MISSIONS PRINCIPALES DU POSTE

Dans le respect des missions confiées par l'Etat au Conservatoire du fait de son classement À Rayonnement Départemental, enseignement de la clarinette, direction d'ensemble à vent.
Direction de l'Harmonie Municipale par mise à disposition de l'association.

ACTIVITÉS/TÂCHES RELATIVES AU POSTE

- **Enseignement**
 - Enseignement de la clarinette, communiquer techniquement des gestes artistiques, perfectionner et faire évoluer des qualités techniques d'exécution et d'interprétation
 - direction de l'ensemble à vent premier cycle "Piccolo" bois, d'un atelier de pratique collective (Grupetto)
 - Organiser et suivre les études des élèves, coordonner ses programmes avec les autres enseignants dans le cadre du Règlement des études
 - Aider à la conception et à l'évaluation des projets d'élèves
 - Conduire des projets pédagogiques, plus particulièrement à dimension collective et transversale
 - Participer à la mise en réseau pédagogique départementale et régionale
- **Participation à la vie de l'établissement et de la collectivité**
 - Participer à la concertation pédagogique
 - Participer à l'action culturelle de l'établissement et à la mise en œuvre du projet d'établissement
 - Participer aux actions s'inscrivant dans la vie culturelle locale
 - Tenir auprès des élèves, des parents d'élèves, des praticiens amateurs, un rôle de conseil et d'aide à

l'orientation et à la réalisation de projets.

- **Direction musicale de l'Harmonie Municipale (60 musiciens), possible en fonction des compétences**
 - ❑ Conduite des répétitions hebdomadaires (~ 40 services par an)
 - ❑ Choix du répertoire de l'orchestre
 - ❑ Direction de l'orchestre lors des concerts et cérémonies officielles.
 - ❑ Travail avec le bureau de l'association pour la préparation des prestations publiques

RELATIONS DU POSTE

- Avec les élèves et les parents d'élèves, en position d'interface entre les publics accueillis et l'établissement d'enseignement
- Avec son/sa collègue coordonnant le département, les autres acteurs de l'équipe pédagogique de l'établissement
- Avec l'équipe de direction, l'équipe administrative et technique
- Avec les acteurs artistiques et culturels lors d'événements artistiques, de représentations, de projets à dimension pédagogique.

COMPÉTENCES/APTITUDES

Savoirs :

Compétences didactiques et pédagogiques :

Faire preuve de capacités d'adaptation à un environnement en perpétuelle évolution,
Connaissance des textes cadres régissant l'enseignement artistique spécialisé,
Connaissance du Règlement des Études, et du Projet d'établissement, aptitude à se les approprier, s'y inscrire, et être force de proposition à leur égard,
Connaissance des méthodes et techniques pédagogiques,
Savoir intégrer les innovations, les réformes, l'évolution de la discipline et des pratiques associées.
Connaissance des langages artistiques, des répertoires, des compositeurs et interprètes, avoir une attitude d'ouverture aux formes nouvelles d'expressions artistiques,

Savoirs faire

Compétences musicales et artistiques :

Avoir une pratique artistique régulière,
Maîtrise de « savoirs faire » techniques et artistiques

Savoirs être

Compétences d'organisation, compétences relationnelles :

Faire preuve de capacités d'organisation, de rigueur, et de méthode, être capable de proposer et mettre en œuvre des projets artistiques, pédagogiques et culturels partenariaux favorisant la dimension collective et l'interdisciplinarité,
Savoir travailler en équipe, avoir le sens des relations humaines,
Avoir le sens du service public et être respectueux du code de déontologie
Aptitude à rendre compte.

DIPLÔMES ET EXPÉRIENCES REQUIS :

Titulaire d'un Diplôme d'Etat spécialité clarinette, compétences attendues en direction d'orchestre à vent
Pratiquer une veille artistique et une mise à niveau de sa pratique

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : CRD

Travail en équipe : oui non Seul : ~~oui~~ non
Isolé : ~~oui~~ non

Matériel, moyens nécessaires : non

Tenue de service et/ou équipements de protection individuelle (EPI) : non

SPÉCIFICITÉ DU POSTE

Horaires réguliers : Temps complet / 20H00 hebdomadaire

- Travail en salle de cours
- Déplacements sur les différents lieux d'activités mis à disposition
- Horaires de travail spécifiques. Contraintes horaires et de congés.
- Participation, en dehors des heures de face à face pédagogique hebdomadaires imparties, aux actions liées à l'enseignement considérées comme partie intégrante de la fonction : concertation pédagogique, participation à l'action culturelle de l'établissement et de la collectivité, évaluation pédagogique et suivi des études, rôle de ressource et de conseil pour l'information, la documentation et l'orientation des élèves, parents d'élèves, et citoyens

Horaires spécifiques (décalés, discontinus, en alternance...)

Préciser :

Travail de jour : oui

Travail de nuit : non

Travail de week end : occasionnel

Astreintes :

Permis obligatoires : B

Habilitations/Autorisations obligatoires :

Préciser :

Préciser :

Date de clôture des candidatures : 10/05/2024

Poste à pourvoir au plus tôt

Les candidatures sont à adresser à Monsieur le Maire, Ville de Gap,
Direction des Ressources Humaines, Campus des 3 fontaines BP 92 - 05007 GAP Cedex
www.ville-gap.fr ou directement sur recrutement@ville-gap.fr